



SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (*)



Hongrie

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

33 723 01 1000 00 00 Ápolási asszisztens

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Assistant médical

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Désinfecter les outils et les instruments ;
- Aider les patients de bonne santé et malades de différents âges à satisfaire leurs besoins physiologiques et autres ;
- Soigner les malades ;
- Préparer les examens et assister à l'exécution ;
- Participer à l'exécution des tâches de soins médicaux ;
- Observer les malades ;
- Elaborer la documentation de l'activité ;
- Donner les soins de secours.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3212 Infirmier spécialisé

* Note explicative :

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

© Européan Communities 2002©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de la Santé (EM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.																	
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ) : 33 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen ou sur une formation scolaire attestée par l'achèvement de la dixième année. Code ISCED97 : 3CV	Echelle de notation/Exigences aux examens Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes : <table style="margin-left: 20px; border: none;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">81-100 %</td> <td>très bien (5)</td> </tr> <tr> <td>71-80 %</td> <td>bien (4)</td> </tr> <tr> <td>61-70 %</td> <td>moyen (3)</td> </tr> <tr> <td>51-60 %</td> <td>passable (2)</td> </tr> <tr> <td>0-50 %</td> <td>insuffisant (1)</td> </tr> </table>		81-100 %	très bien (5)	71-80 %	bien (4)	61-70 %	moyen (3)	51-60 %	passable (2)	0-50 %	insuffisant (1)						
81-100 %	très bien (5)																	
71-80 %	bien (4)																	
61-70 %	moyen (3)																	
51-60 %	passable (2)																	
0-50 %	insuffisant (1)																	
Mention de série du certificat : PT K son numéro d'ordre : 123456	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">2366-06 Communication dans les soins de santé</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2370-06 Hygiène et sécurité au travail</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2368-06 Soins de prévention de la santé</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2369-06 Observation, reconnaissance des symptômes</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2367-06 Examens, procédures thérapeutiques</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2365-06 Soins des malades</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">2327-06 Premiers soins – premiers secours</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"> </td> <td style="padding: 2px;"> </td> </tr> </table>		2366-06 Communication dans les soins de santé	100%	2370-06 Hygiène et sécurité au travail	100%	2368-06 Soins de prévention de la santé	100%	2369-06 Observation, reconnaissance des symptômes	100%	2367-06 Examens, procédures thérapeutiques	100%	2365-06 Soins des malades	100%	2327-06 Premiers soins – premiers secours	100%		
2366-06 Communication dans les soins de santé	100%																	
2370-06 Hygiène et sécurité au travail	100%																	
2368-06 Soins de prévention de la santé	100%																	
2369-06 Observation, reconnaissance des symptômes	100%																	
2367-06 Examens, procédures thérapeutiques	100%																	
2365-06 Soins des malades	100%																	
2327-06 Premiers soins – premiers secours	100%																	
Date de délivrance du certificat : 2012.01.04	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en % :</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">100%</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note :</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">5</td> </tr> </table>		Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en % :	100%	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note :	5												
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en % :	100%																	
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note :	5																	
Accès au niveau d'éducation/formation suivant A l'enseignement secondaire	Accords internationaux																	
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)																		
Base légale Loi LXXVI de 1993 sur la qualification professionnelle, Arrêté n° 32/2008 (14/08) du Ministère de la Santé sur l'émission des exigences professionnelles et d'examen des qualifications relevant de la compétence du Ministre de la Santé																		

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2000 heures

Niveau d'entrée requis :

Qualification attestée par l'achèvement de la dixième année.

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence : Institut National de la Formation Professionnelle : <http://www.nive.hu/nrk/index.htm>

Chef de l'organisateur d'examen :

CACHET

Date de délivrance : 2012.01.04

EXAMPLER